



BULLETIN OFFICIEL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Bulletin officiel n° 11 du 15 mars 2012

Sommaire

Traitements et indemnités, avantages sociaux

Nouvelle bonification indiciaire

Liste des emplois bénéficiaires à l'administration centrale du MENJVA et du MESR : modification arrêté du 10-2-2012 (NOR : MENA1200064A)

Enseignement supérieur et recherche

Partenariat

Autorisation de création de la fondation partenariale dénommée Fondation ENS - Philippe Meyer arrêté du 26-1-2012 (NOR : ESRS1200064A)

Partenariat

Autorisation de création de la fondation partenariale dénommée « Agir ensemble pour la formation et l'emploi » arrêté du 1-12-2011 (NOR : ESRS1200067A)

Mouvement du personnel

Jurys de concours

Nomination des jurys de l'Institut universitaire de France arrêté du 16-2-2012 (NOR : ESRS1200065A)

Traitements et indemnités, avantages sociaux

Nouvelle bonification indiciaire

Liste des emplois bénéficiaires à l'administration centrale du MENJVA et du MESR : modification

NOR : MENA1200064A

arrêté du 10-2-2012

MEN - SAAM A1

Vu décret n° 91-1229 du 6-12-1991 modifié ; arrêté du 6-12-1991 modifié ; arrêté du 23-2-2007 modifié

Article 1 - L'annexe de l'arrêté du 23 février 2007 modifié susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

DGRI

- Direction générale pour la recherche et l'innovation (3 emplois)
- Département de la gestion et du pilotage budgétaire des programmes DGRI SPFCO B1
- Mission de l'emploi scientifique DGESIP/DGRI A2

N. - N.

Lire :

DGRI

- Direction générale pour la recherche et l'innovation (3 emplois)
- Département de la gestion et du pilotage budgétaire des programmes DGRI SPFCO B1
- Mission de l'emploi scientifique et du pilotage stratégique des ressources humaines DGESIP/DGRI A2

N. - N.

Au lieu de :

DGRH

- Direction générale des ressources humaines (15 emplois)
- Bureau des affaires communes, de la contractualisation et des études DGRH A 1-3
- Bureau des lettres et des sciences humaines DGRH A 2-1
- Bureau du droit, de l'économie et de la gestion DGRH A 2-2
- Bureau des sciences DGRH A 2-3
- Bureau des personnels de santé DGRH A 2-4
- Bureau des enseignants du premier degré DGRH B 2-1
- Bureau des affectations et des mutations des personnels du second degré DGRH B 2-2
- Bureau de gestion des carrières des personnels du second degré DGRH B 2-3
- Bureau des personnels enseignants du second degré hors académie DGRH B 2-4
- Bureau des études de gestion prévisionnelle DGRH C 1-1
- Bureau des personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé DGRH C 2-1
- Bureau des personnels ingénieurs, techniques, administratifs, de recherche et de formation DGRH C 2-2
- Bureau des personnels des bibliothèques et des musées DGRH C 2-3
- Bureau des affaires générales, réglementaires et des systèmes d'information DGRH D1
- Bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques et des ITRF

DGRH D5

DE

- Direction de l'encadrement (5 emplois)
- Bureau des finances et de l'organisation DE A 2-1
- Bureau des concours et des politiques de recrutements DE B 1-3
- Bureau des IA-IPR et des IEN DE B 2-2
- Bureau des personnels de direction des lycées et collèges DE B 2-3
- Bureau des emplois fonctionnels et des carrières DE B 1-2

Lire :

DGRH

- Direction générale des ressources humaines (20 emplois)
- Département des effectifs et d'analyse des ressources humaines DGRH A 1-1
- Département du pilotage et d'appui aux établissements DGRH A 2-1
- Département de conseil et d'appui aux instances nationales DGRH A 2-2
- Département des personnels enseignants-chercheurs des disciplines de santé DGRH A 2-3
- Bureau des enseignants du 1er degré DGRH B 2-1
- Bureau des affectations et des mutations des personnels du second degré DGRH B 2-2
- Bureau de gestion des carrières des personnels du second degré DGRH B 2-3
- Bureau des personnels enseignants du second degré hors académie DGRH B 2-4
- Bureau des études de gestion prévisionnelle DGRH C 1-1
- Bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé DGRH C 2-1
- Bureau des personnels ingénieurs, techniques, administratifs, de recherche et de formation DGRH C 2-2
- Bureau des personnels des bibliothèques DGRH C 2-3
- Bureau des affaires générales, réglementaires et des systèmes d'information DGRH D1
- Bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques et des ITRF DGRH D5
- Bureau des emplois fonctionnels et des carrières DGRH E 1-2
- Bureau des concours et des politiques de recrutement DGRH E 1-3
- Bureau des IA-IPR et des IEN DGRH E 2-2
- Bureau des personnels de direction des lycées et collèges DGRH E 2-3
- Bureau des affaires financières DGRH ESEN D1
- Bureau de l'accueil des stagiaires, du patrimoine immobilier et du service intérieur DGRH ESEN D2

Au lieu de :

DEPP

- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (1 emploi)
- Bureau des affaires générales et financières DEPP BAGF

Lire :

DEPP

- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (1 emploi)
- Département de la valorisation et de l'édition DVE

Article 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux Bulletins officiels des ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 10 février 2012

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative,
Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
Le secrétaire général,
Jean Marimbert

Enseignement supérieur et recherche

Partenariat

Autorisation de création de la fondation partenariale dénommée Fondation ENS - Philippe Meyer

NOR : ESRS1200064A

arrêté du 26-1-2012

ESR - DGESIP B2

Par arrêté du recteur de Paris en date du 26 janvier 2012, la création d'une fondation partenariale dénommée « Fondation ENS - Philippe Meyer » est autorisée. Les statuts de cette fondation partenariale peuvent être consultés auprès des services du rectorat de l'académie de Paris

Enseignement supérieur et recherche

Partenariat

Autorisation de création de la fondation partenariale dénommée « Agir ensemble pour la formation et l'emploi »

NOR : ESRS1200067A

arrêté du 1-12-2011

ESR - DGESIP B2

Par arrêté du recteur de l'académie de la Guadeloupe en date du 1er décembre 2011, est autorisée la création d'une fondation partenariale entre l'université des Antilles et de la Guyane et le Groupe Bernard Hayot, dénommée « Agir ensemble pour la formation et l'emploi ». Les statuts de cette fondation partenariale peuvent être consultés auprès des services du rectorat de l'académie de la Guadeloupe.

Mouvement du personnel

Jurys de concours

Nomination des jurys de l'Institut universitaire de France

NOR : ESRS1200065A

arrêté du 16-2-2012

ESR - DGESP

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 16 février 2012 :

Le jury des membres seniors de l'Institut universitaire de France prévu à l'article 5 du règlement intérieur est composé des personnalités désignées ci-après :

En qualité de titulaires

- Rémi Abgrall, professeur des universités à l'Institut polytechnique de Bordeaux ;
- Marie-France Bader, directrice de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- Mercedes Blanco, professeure des universités à l'université Paris IV ;
- Pierre Caizergues, professeur émérite de l'université Montpellier III ;
- Monsieur Dominique Cerveau, professeur des universités à l'université Rennes I ;
- Madame Dominique Chandesris, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Christophe Charle, professeur des universités à l'université Paris I ;
- Gérard Chastagnaret, professeur émérite de l'université Aix-Marseille ;
- Salem Chouaib, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- Richard Cooper, professeur à l'université d'Oxford (Royaume-Uni) ;
- Françoise Dekeuwer-Defossez, professeure émérite de l'université Lille II ;
- Guy Di Meo, professeur des universités à l'université Bordeaux III ;
- Bernard Durand, professeur émérite de l'université Montpellier I ;
- Anne-Marie Eddé, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- François Favory, professeur des universités à l'université de Besançon ;
- Serge Fdida, professeur des universités à l'université Paris VI ;
- Bernard Gazier, professeur des universités à l'université Paris I ;
- Élisabeth Giacobino, directrice de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique ;
- Francesco Giavazzi, professeur à l'université Bocconi de Milan (Italie) ;
- Nicolas Glaichenhaus, professeur des universités à l'université de Nice ;
- Josefina Gomez Mendoza, professeure à l'université autonome de Madrid (Espagne) ;
- Pierre-Henri Gouyon, professeur au Muséum national d'histoire naturelle ;
- Kirsty Grant, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Jean-Pierre Henry, directeur de recherche émérite du Centre national de la recherche scientifique ;
- Gérard looss, professeur émérite de l'université de Nice ;
- Milan Jirasek, professeur à l'université technique tchèque de Prague (République tchèque) ;
- Harriet Jisa, professeure des universités à l'université Lyon II ;
- Martine Kaluszynski, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Stavros Katsanevas, professeur des universités à l'université Paris VII ;
- Monsieur Ekkehard König, professeur émérite de l'université libre de Berlin (Allemagne) ;
- Teresa Lago, professeure à l'université de Porto (Portugal) ;
- Jacqueline Lalouette, professeure émérite de l'université Lille III ;

- Jean-Paul Laumond directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Jean-Dominique Lebreton, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Gérard Lenclud, directeur de recherche honoraire du Centre national de la recherche scientifique ;
- Riccardo Leonardi, professeur à l'université de Brescia (Italie) ;
- Marta Madero, professeure à l'université nationale General Sarmiento (Argentine) ;
- Vincenzo Marinari, professeur à l'université de Rome « La Sapienza » (Italie) ;
- Paul Mc Millan, professeur à l'Université Collège London (Royaume-Uni) ;
- Bernard Meunier, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Horst Möller, professeur à l'université Ludwig-Maximilian de Munich (Allemagne) ;
- Franco Montanari, professeur à l'université de Gênes (Italie) ;
- Glenn Most, professeur à l'université de Chicago (États-Unis) et à l'École normale supérieure de Pise (Italie) ;
- Gianni Paganini, professeur à l'université de Turin (Italie) ;
- Madame Joëlle Proust, professeure de l'École normale supérieure ;
- Roland Recht, professeur au Collège de France ;
- Jean-Michel Roddaz, professeur des universités à l'université Bordeaux III ;
- Bruno Rouzeyre, professeur des universités à l'université Montpellier II ;
- Jean-Marie Schaeffer, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Martin Schröder, professeur à l'université de Nottingham (Royaume-Uni) ;
- Naomi Segal, professeure associée à l'université de Londres (Royaume-Uni) ;
- Xavier Seron, professeur émérite de l'université catholique de Louvain (Belgique) ;
- Jay Siegel, professeur à l'université de Zurich (Suisse) ;
- David Spurr, professeur à l'université de Genève (Suisse) ;
- Marina Subirats Martòri, professeure émérite de l'université autonome de Barcelone (Espagne) ;
- Charles Theillet, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- Catherine Thinus-Blanc, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Sophie Tison, professeure des universités à l'université Lille I ;
- Jeannot Trampert, professeur à l'université d'Utrecht (Pays Bas) ;
- Viggo Tvergaard, professeur à l'université technique du Danemark (Danemark) ;
- Jaap Van Dieen, professeur à l'université libre d'Amsterdam (Pays Bas) ;
- Franciscus Verellen, directeur de l'École française d'Extrême-Orient ;
- Claire Voisin, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Urszula Zeglen, professeure à l'université Nicolas Copernic de Torun (Pologne) ;
- Enrique Zuazua, professeur à l'université autonome de Madrid (Espagne).

Le jury des membres seniors est présidé par Jean-Michel Roddaz.

Le jury des membres juniors de l'Institut universitaire de France prévu par l'article 5 du règlement intérieur est composé des personnalités désignées ci-après :

En qualité de titulaires

- Lia Addadi, professeure à l'Institut Weizmann (Israël) ;
- Annette Becker, professeure des universités à l'université Paris X ;
- Wladimir Berelowitch, professeure émérite de l'université de Genève (Suisse) ;
- Nicole Bidoit, professeure des universités à l'université Paris XI ;
- Alain Blanchard, professeur des universités à l'université Toulouse III ;
- Mireille Blanchard-Desce, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Monsieur Claude Boutron, professeur des universités à l'université Grenoble I ;
- Monsieur Stefan Braese, professeur à l'université de Karlsruhe (Allemagne) ;

- Jocelyne Caboche, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Georges Calas, professeur des universités à l'université Paris VI ;
- Élisabeth Charlaix, professeure des universités à l'université Grenoble I ;
- Albert Cohen, professeur des universités à l'université Paris VI ;
- Edwin Constable, professeur à l'université de Bâle (Suisse) ;
- Catherine Dargemont, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Bénédicte Dargent, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Marie-Luce Demonet, professeure des universités à l'université de Tours ;
- Brigitte Dormont, professeure des universités à l'université Paris-Dauphine ;
- Claire Dupas, professeure émérite, directrice honoraire de l'École normale supérieure de Cachan ;
- Madame Dominique Fenouillet, professeure des universités à l'université Paris II ;
- Tim Freytag, professeur à l'université Albert-Ludwig de Fribourg (Allemagne) ;
- Thierry Gaude, directeur de recherche à l'École normale supérieure de Lyon ;
- Véronique Gazeau, professeure des universités à l'université de Caen ;
- Didier Georgakakis, professeur à l'université de Strasbourg ;
- Michael Harris, professeur des universités à l'université Paris VII ;
- Petr Horak, professeur à l'université de Pardubice (République tchèque) ;
- Christina Howells, professeure à l'université d'Oxford (Royaume-Uni) ;
- Christopher Hunter, professeur à l'université de Sheffield (Royaume-Uni) ;
- Monsieur Frédéric Hurllet, professeur des universités à l'université Paris X ;
- Monsieur Stéphane Jaffard, professeur des universités à l'université Paris XII ;
- Max Kistler, professeur des universités à l'université Paris I ;
- Luda Klusakova, professeure à l'université Charles de Prague (République tchèque) ;
- Laurent Larger, professeur des universités à l'université de Besançon ;
- Vincent Laudet, professeur des universités à l'École normale supérieure de Lyon ;
- Jacques Lautrey, professeur émérite de l'université Paris V ;
- Madame Michèle Leduc, directrice de recherche émérite du Centre national de la recherche scientifique ;
- Monsieur Michel Margue, professeur à l'université de Luxembourg (Luxembourg) ;
- Monsieur Vêlayoudom Marimoutou, directeur de l'Institut français de Pondichéry (Inde) ;
- Pierre Moeglin, professeur des universités à l'université Paris XIII ;
- Alain Montandon, professeur émérite de l'université Clermont Ferrand II ;
- John Morgan, professeur à l'université de Swansea (Royaume-Uni) ;
- Arthur Muller, directeur des études de l'École française d'Athènes (Grèce) ;
- Christian Peskine, professeur émérite de l'université Paris VI ;
- Monsieur Michel Piecuch, professeur des universités à l'université de Lorraine ;
- Gilles Pijaudier-Cabot, professeur des universités à l'université de Pau ;
- Rinaldo Poli, professeur des universités à l'Institut national polytechnique de Toulouse ;
- Marc Porée, professeur des universités à l'École normale supérieure ;
- Jean-Paul Pouget, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- Xavier Pueyo, professeur à l'université de Gérone (Espagne) ;
- Aude Rouyere, professeure des universités à l'université Bordeaux IV ;
- Céline Rozenblat, professeure à l'université de Lausanne (Suisse) ;
- Aurore Savoy-Navarro, directrice de recherche émérite du Centre national de la recherche scientifique ;
- Peter Schneider, professeur à l'université de Münster (Allemagne) ;
- Jenaro Talens, professeur à l'université de Genève (Suisse) ;
- Philippe Urfalino, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;

- Johan Wagemans, professeur à l'université catholique de Leuven (Belgique).

En qualité de suppléants

- Anne-Catherine Bachoud-Levi, professeure des universités à l'université Paris XII, praticienne hospitalière ;

- Gilles Francfort, professeur des universités à l'université Paris XIII ;

- Pier Giuseppe Monateri, professeur à l'université de Turin (Italie) ;

- Hélène Pauliat, professeure des universités à l'université de Limoges.

Le jury des membres juniors est présidé par Jean-Paul Pouget.